

**2JP2B**  
**Société par actions simplifiée**  
**au capital de 1 600 000 euros**  
**Siège social : 5 rue de la Poudrière, 67340 INGWILLER**  
**902 471 028 RCS SAVERNE**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE**  
**DU 28 JUIN 2024**

**Résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023**

**DEUXIÈME RÉOLUTION**

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 26 093 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	26 093 euros
Affectation à la réserve légale d'une somme de	1 305 euros
Solde	<u>24 788 euros</u>
Auquel s'ajoute :	
Le report à nouveau antérieur	52 127 euros
Pour former un bénéfice distribuable de	76 915 euros
<b>A titre de dividendes</b>	<b><u>50 000 euros</u></b>
<b>Soit 155,76 euros par action</b>	
<b>Le solde</b>	<b>26 915 euros</b>
<b>Affecté en totalité au compte « report à nouveau ».</b>	

Le dividende serait mis en paiement au siège social à partir 1<sup>er</sup> novembre 2024.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur

l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :


- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée depuis la constitution de la Société.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.**

Certifié conforme  
Le Président  
Monsieur Jean-Pierre BERGMANN

DocuSigned by:  
  
CA12C0D53E49497...

1

**BILAN - ACTIF**

N° 2050 2024

Page 4

Désignation de l'entreprise : SAS 2JP2B Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois\* 12  
 Adresse de l'entreprise 5 rue de la Poudrière 67340 INGWILLER Durée de l'exercice précédent\* 12

Numéro SIRET\* 

9	0	2	4	7	1	0	2	8	0	0	0	1	6
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

 Néant  \*

Copie certifiée conforme DocuSigned by: Jean-Pierre BERGMANN Exercice N clos le: 31/12/2023 N-1: 31/12/2022  
 Amortissements, provisions Net Net  
 2 3 4

		AA					
Capital souscrit non appelé (1)		AA					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	4 378	AC	4 378		
	Frais de développement *	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG			
	Fonds commercial (1)	AH		AI			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	Terrains	AN		AO			
	Constructions	AP		AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS			
	Autres immobilisations corporelles	AT		AU			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Immobilisations en cours	AV		AW			
	Avances et acomptes	AX		AY			
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
	Autres participations	CU	410 000	CV	410 000	410 000	
	Créances rattachées à des participations	BB		BC			
	Autres titres immobilisés	BD		BE			
	Prêts	BF		BG			
	Autres immobilisations financières*	BH		BI			
	<b>TOTAL (II)</b>	<b>BJ</b>	<b>414 378</b>	<b>BK</b>	<b>4 378</b>	<b>410 000</b>	<b>410 000</b>
	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
En cours de production de biens		BN		BO			
En cours de production de services		BP		BQ			
Produits intermédiaires et finis		BR		BS			
Marchandises		BT		BU			
Avances et acomptes versés sur commandes		BV		BW			
CREANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX		BY			
	Autres créances (3)	BZ	336 164	CA	336 164	273 400	
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD	750 000	CE	2 647	747 353	740 437
DIVERS	Disponibilités	CF	187 447	CG	187 447	234 029	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI			
<b>TOTAL (III)</b>		<b>CJ</b>	<b>1 273 611</b>	<b>CK</b>	<b>2 647</b>	<b>1 270 964</b>	<b>1 247 866</b>
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>	<b>CO</b>	<b>1 687 988</b>	<b>IA</b>	<b>7 024</b>	<b>1 680 964</b>	<b>1 657 866</b>

Renvois : (1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP (3) Part à plus d'un an : CR

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

pid.Quand

2

**BILAN - PASSIF avant répartition**

N° 2051 2024

Page 5

Désignation de l'entreprise : SAS 2JP2B

Néant  \*

		Exercice N	Exercice N-1
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .....1....6.0.0....0.0.0.....)	DA 1 600 000	1 600 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <b>EK</b> )	DC	
	Réserve légale (3)	DD 2 744	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <b>B1</b> )	DF	
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <b>EJ</b> )	DG	
	Report à nouveau	DH 52 127	
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI 26 093	54 871
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	<b>TOTAL (I)</b>	DL 1 680 964	1 654 871
<b>Autres fonds propres</b>	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	<b>TOTAL (II)</b>	DO	
<b>Provisions pour risques et charges</b>	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	<b>TOTAL (III)</b>	DR	
<b>DETTES (4)</b>	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <b>EI</b> )	DV	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX 2 995	
	Dettes fiscales et sociales	DY	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
<b>Compte régul.</b>	Autres dettes	EA	
	Produits constatés d'avance (4)	EB	
<b>TOTAL (IV)</b>	EC	2 995	
<b>Ecarts de conversion passif* (V)</b>	ED		
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE 1 680 964	1 657 866	
<b>RENVois</b>	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC	
		ID	
		IE	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG 2 995	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

**3** **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)**

N° 2052 2024

Page 6

Désignation de l'entreprise : SAS 2JP2B		Exercice N		Exercice (N-1)		
Copie certifiée conforme		DocuSigned by: Jean-Pierre BERGMANN		Total		
		Exportations et livraisons intracommunautaires				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises* CA12C0063E49497...	FB		FC		
	Production vendue { biens* services* }	FD	FE	FF		
		FG	FH	FI		
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	FK	FL		
	Production stockée*			FM		
	Production immobilisée*			FN		
	Subventions d'exploitation			FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)			FP	1 000	
	Autres produits (1) (11)			FQ		
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>				FR	1 000
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS		
	Variation de stock (marchandises)*			FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *			FW	1 116	
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX	207	
	Salaires et traitements*			FY		
	Charges sociales (10)			FZ		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immo. { - dotations aux amortissements* dont fonds de commerce HS - dotations aux provisions }		GA		4 378
				GB		
Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC			
Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD			
Autres charges (12)			GE			
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>				GF	1 323	
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>				GG	(323)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*	(III)		GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*	(IV)		GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ	20 500	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM	7 686	
	Différences positives de change			GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO		
<b>Total des produits financiers (V)</b>				GP	28 186	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GQ	1 770	
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	8 563	
	Différences négatives de change			GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT		
	<b>Total des charges financières (VI)</b>				GU	1 770
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>				GV	26 416	
					85 580	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

pid-Quadrans

4 **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)**

N° 2053 2024

Page 7

Désignation de l'entreprise : SAS 2JP2B		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N-1	
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>	HD		
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	11 173	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>	HH	11 173	
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI	(11 173)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	(IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices *	(X)	HK		
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>		HL	29 186	
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		HM	3 093	
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>		HN	26 093	
<b>RENVOIS</b>	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont {	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont {	- Crédit bail mobilier *	HP	
		- Crédit bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles ( art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	1 000	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) <small>(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)</small>	A5		
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6			
	obligatoires	A9		
Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8			
	dont cotisations Madelin	A7		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N			
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
	Charges antérieures	Produits antérieurs		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadrat